AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT N° 2014-19 DÉCRÉTANT LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT

Lors de sa séance régulière du 12 janvier 2015, le conseil municipal a adopté le *Règlement n° 2014-19 décrétant la création d'un fonds de roulement.*

Toute personne peut consulter le règlement au bureau de la municipalité durant les heures normales d'ouverture.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à North Hatley ce 21 janvier 2015.

Paul Conway
Adjoint à la direction